



Communiqué

Pour diffusion immédiate

Suivi des effets réels de récolte de la biomasse forestière sur la fertilité du site

La Tuque, le 24 avril 2013 – L'École forestière de La Tuque a annoncé la mise en place à la forêt d'enseignement et de recherche Mailhot, un site d'expérimentation dédié au suivi des effets sur la fertilité des sols, la récolte de la biomasse. En ouverture, monsieur Luc Marchand souligne : « La forêt est un élément important dans le développement de nos collectivités et il est donc primordial d'établir des moyens de suivi pour en assurer une utilisation rationnelle ».

« La participation de la Commission scolaire de l'Énergie à ce projet s'inscrit dans le cadre des efforts déployés afin d'accompagner les gens de la région dans la mise en valeur de leur patrimoine. La valorisation et l'épanouissement de notre clientèle sont directement reliés à la qualité du milieu social, économique et environnemental où elle évolue. Si nos installations, l'expertise de nos professionnels et le dynamisme de notre clientèle peuvent être mis à contribution pour le développement harmonieux de notre communauté, soyez assurés que nous l'appuierons. C'est un legs important pour les générations futures qui permet de positionner notre région comme étant à l'avant-garde dans ce domaine et d'amener chez nous des chercheurs chevronnés qui viendront partager leurs connaissances avec nous et même stimuler nos jeunes à opter pour une carrière dans le domaine scientifique » de mentionner madame Danielle Bolduc, présidente de la Commission scolaire de l'Énergie.

Pour monsieur Normand Beaudoin, maire de Ville de La Tuque, le soutien à ce projet s'insère dans la dynamique du développement de la filière des bioénergies. Notre industrie forestière, souvent comparée à d'autres régions du monde, est prise à partie pour les atteintes causées par ces interventions. Un projet comme celui-ci nous permet de bien comprendre la portée de nos actions afin d'en minimiser les répercussions. De plus, nous serons en mesure de suivre l'évolution *in vivo* dans notre dynamique écologique, des répercussions de cette récolte. Nous avons mis en place un outil d'aide à la décision précieux pour toutes les personnes de notre communauté.

Pour assurer la mise en place du dispositif, l'École forestière de La Tuque¹, centre de formation professionnelle, s'est associée avec le centre d'enseignement et de recherche en foresterie (CERFO)² et Ressources naturelles Canada - Centre de recherche des Laurentides³ pour la réalisation d'une étude permettant, à long terme, le « suivi des effets réels de récolte de la biomasse résiduelle sur la fertilité du site ».

Pour monsieur Simon Fortier, chargé de projet et responsable de la région de la Mauricie chez CERFO, « se poser la question de la fertilité des sols forestiers à long terme, suite à la récolte de la biomasse, c'est légitime et obligatoire ». Il ajoute que « l'implantation de ce dispositif de suivi de la récolte biomasse est l'occasion de construire les fondations scientifiques de ce qui pourrait représenter, dans quelques années, une activité courante : la récolte de biomasse à des fins de bioénergie ». Monsieur Fortier est bien fier d'avoir participé à implanter un dispositif sur la Forêt d'enseignement et de recherche Mailhot :

« Implanter un dispositif sur une forêt d'enseignement offre une belle opportunité en terme de transfert technologique ». Il conclut que : « ce dispositif s'ajoute au réseau des dispositifs expérimentaux et essais sylvicoles du CERFO, qui compte maintenant 50 sites à travers le Québec, dont 7 en Mauricie. »

Madame Évelyne Thiffault, chercheuse scientifique à Ressources naturelles Canada, mène des projets de recherche pancanadienne sur la bioénergie forestière, dont un projet sur le suivi des effets environnementaux de la récolte de biomasse forestière. Elle mentionne que : « Le dispositif implanté à La Tuque fait partie d'un large réseau de dispositifs au Québec et au Canada. Le *modus operandi* de l'implantation de ces dispositifs est simple : l'implantation est toujours faite avec un partenariat local qui le planifie dans ses activités de récolte, qui participe aux inventaires et au suivi à long terme. À La Tuque, les partenaires de l'École forestière sont des collaborateurs de choix qui font preuve d'un enthousiasme et d'un professionnalisme hors du commun. » En concluant, elle mentionne que : « Le dispositif à la FER est unique et se distingue des autres dispositifs du réseau puisqu'il est situé dans un type de forêt pour lequel peu d'informations scientifiques existent quant aux effets de la récolte de biomasse. Aussi, le dispositif couvre une gamme plus large de traitements de récolte de biomasse forestière et sera donc de grande valeur pour la science. »

Le projet en résumé :

Le projet a été rendu possible grâce au Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier volet 2. Celui-ci a rendu possible la mise en place d'une vitrine technologique permettant :

- 1. Le suivi des effets de récolte de la biomasse sur la fertilité des sols qui suit une méthode reconnue ;*
- 2. La détermination des paramètres indicateurs environnementaux. Une connaissance qui pourra être généralisée à la grandeur pour le Haut-St-Maurice ;*
- 3. La mise en place de parcelles témoins qui pourront servir au suivi dans le temps des effets de cette récolte en fonction des nouvelles réalités climatiques. Un legs important pour les générations futures ;*
- 4. De positionner notre région comme étant à l'avant-garde dans ce domaine et d'amener chez nous des chercheurs chevronnés qui viendront partager leurs connaissances avec nous. Un créneau d'excellence qui motivera notre population à se dépasser ;*
- 5. D'être en mesure de répondre adéquatement aux futurs développeurs des nouveaux produits de la forêt. Une assurance importante pour celui qui investit autant que pour ceux qui autorisent le développement (investisseurs, développeurs socioéconomiques, élus, etc.).*

-30-

- 1. L'École forestière de La Tuque est un centre de formation professionnelle en plus d'offrir de la formation générale aux adultes à la Commission scolaire de l'Énergie. Le centre de formation professionnelle offre six (6) programmes permettant l'obtention d'un diplôme d'études professionnelles (DEP) en lien avec le milieu forestier.*
- 2. Le CERFO est un Centre collégial de transfert technologique en foresterie du Cégep de Sainte-Foy (CCTT membre du Réseau Trans-Tech). La mission du CERFO est de contribuer, dans une perspective de développement durable, à la progression technologique et à l'essor des entreprises, organismes et maisons d'enseignement associés au secteur forestier québécois. Le CERFO développe aussi des outils d'aide à la décision pour tenir compte de tous ces nouveaux enjeux.*
- 3. Le Centre de foresterie des Laurentides (CFL) est l'un des cinq centres de recherche faisant partie du Service canadien des forêts de Ressources naturelles Canada. Voici les priorités de recherche du centre : parasites des forêts, dynamique des écosystèmes, écogénomique, productivité des forêts.*

Source et information :

Luc Marchand, ing. f.
Directeur recherche & développement
École forestière de La Tuque
819 676-3006, poste 6503